



Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 20 mai 2026

Délibération n° 99_2026_035

Représentant au Comité local pour l'emploi du bassin Saint-Amandois

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 20 mai deux mille vingt-six à 19 h 00
salle des Actes de l'hôtel de Ville à Saint-Amand-Montrond.

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs	Membres votants	POUR	CONTRE	Abstentions	Date de convocation	Date de l'affichage
38	34	2	36	33	2	1	11/05/2026	11/05/2026

Conseillers présents :

Almaric GUIDOUX, Aurélien DEQUIEDT, Olivier PARILLAUD, Roger PORTMANN, Pascal AUPY, Fabienne PETIT, Didier NOYER, Christelle DAGOIS, Patrick BIGOT, Fabienne TROMPAS, Philippe AUZON, Philippe PERRICHON, Michelle RIVET, Richard BEGUIN, Franck DAUMIN, Yan CADIER, Clarisse DULUC, Stéphane GIBALT, Brice SOULIVONG, Emmanuel RIOTTE, Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Jacqueline CHAMPION, Mélanie GROSBOT, Arnaud CHAMPAGNEUX, Brigitte MERCIER, Raphaël FOSSET, Sophie CUINIERES, Patrick RAVARD, Desislava DIMOV, Antoine LE VILAIN, Frédérique BISSONNIER, Patrick MOREL, Charles ADOLPH

Conseillers ayant donné pouvoir :

Geoffroy CANTAT pouvoir à Arnaud CHAMPAGNEUX
Jean-Pierre PEAUDECERF pouvoir à Isabelle CHAPUT

Conseillers absents :

Philippe AUPET, Jean-Pierre PENAULT

Secrétaire de séance : Philippe AUZON

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site internet de Cœur de France et pourra faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif d'Orléans

Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 20 mai 2026

Délibération n° 99_2026_035

Représentant au Comité local pour l'emploi du bassin Saint-Amandois

Monsieur Emmanuel RIOTTE, Président, présente ce dossier

Vu la loi du 18 décembre 2023 pour l'emploi ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 novembre 2024 fixant le périmètre de 3 comités locaux ;

Vu l'arrêté préfectoral 2025- 0211 du 20 février 2025 fixant le nombre de membres et la répartition des voix au sein du comité local pour l'emploi du bassin de Saint Amand :

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à la majorité des voix (1 abstention – Brice SOULIVONG et 2 contre – Antoine LE VILAIN et Frédérique BISSONNIER) désigne Patrick Bigot comme représentant au Comité local pour l'emploi du bassin Saint-amandois.



Le secrétaire,

Philippe AUZON



Le Président,

Emmanuel RIOTTE